

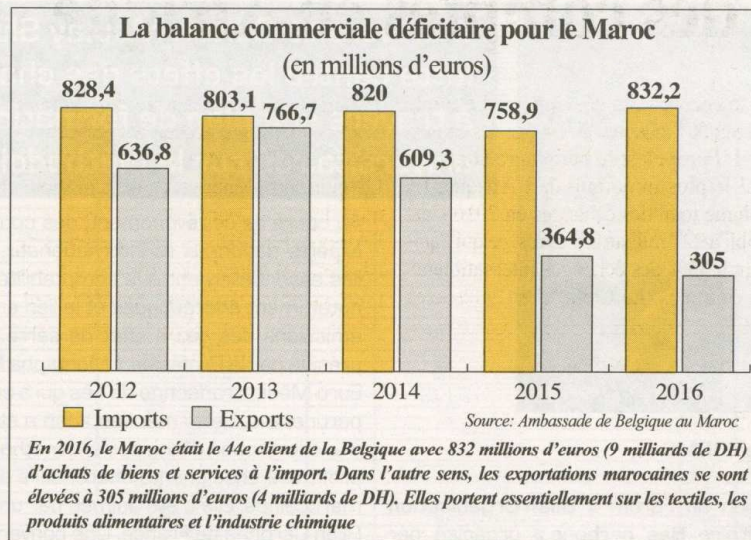
# La discrète offensive belge au Maroc

• Percée dans l'infrastructure portuaire: Tanger Med et Nador West

• Une étude de cas de régionalisation de la promotion économique

LA Belgique a clôturé en fanfare, vendredi 17 novembre, la «Semaine belge au Maroc», l'opération de promotion du savoir-faire de ses entreprises. Co-organisateurs de l'évènement et VRP en chef, Marc Trenteseau, Ambassadeur, et Anne Vandormael, Consule générale à Casablanca, étaient en première ligne. Les responsables d'organismes régionaux de promotion économique se sont mobilisés pour la sélection des entreprises participantes et la mise en relation avec les opérateurs marocains: FIT pour la Flandre et Awex, Bruxelles Export pour la Wallonie et la Région de Bruxelles Capitale. En plus des rencontres B to B et des manifestations culturelles, la semaine s'est achevée par un séminaire centré sur les métiers de la construction et de l'urbanisme (Construire ensemble la ville de demain) à Casablanca.

Le Maroc et la Belgique sont liés par des relations à plusieurs dimensions. La Belgique abrite en effet une des plus importantes diasporas marocaines à l'étranger, un demi-million de personnes, avec son lot de problèmes d'intégration. C'est



le résultat de l'accord de l'immigration des travailleurs conclu il y a plus de cinquante ans entre les deux pays.

Au Maroc, 4.500 Belges sont immatriculés dans les services consulaires, un chiffre auquel il faut ajouter plusieurs binationaux. Sur le plan touristique, le marché belge reste modeste avec ses 100.000 clients par an. C'est 5 fois moins comparé au volume que draine l'Espagne par exemple. Ces faibles performances de la destination tiennent à un marketing peu imaginaire dans un marché où l'image du Maroc est un peu brouillée. Le fait que les auteurs des attentats de Bruxelles du 22 mars 2016 soient partis d'une commune à forte concentration de MRE a rendu encore plus complexe la situation.

Sur le plan politique, la Belgique et le Maroc entretiennent d'excellentes relations. A Bruxelles, Rabat est considérée comme le pilier de stabilité régionale. Le Maroc est souvent sollicité pour son expertise dans la lutte contre la menace terroriste. Le succès de son recentrage diplomatique et économique vers l'Afrique suscite par ailleurs beaucoup d'admiration en Belgique. Résultat, le Maroc est classé pays à fort potentiel et une priorité pour les entreprises belges. De plus, il constitue une porte d'entrée sur l'Afrique où les entreprises belges ont déjà une expertise qui pourrait être renforcée par des partenariats. Plus discrètes que leurs concurrentes européennes, de nombreuses sociétés belges sont actives

au Maroc dans les secteurs textiles et des fibres, le BTP, le dragage et dans les constructions portuaires ou les services. C'est d'ailleurs une entreprise belge qui a remporté le marché du dragage du futur port de Nador West. Une autre société du plat pays aménagera la deuxième jetée de Tanger Med. Des marchés qui se chiffrent en plusieurs centaines de millions de dirhams.

Cette montée en régime des opérateurs belges est un indice de l'intérêt du marché marocain vu de Belgique. D'ailleurs une mission économique et

## Le canevas juridique de la coopération

LE Maroc est l'un des premiers partenaires de la coopération belge. La première convention a été signée le 25 avril 1965. Celle-ci visait en premier lieu une coopération sous forme d'assistance technique: mise à disposition d'experts, de professeurs ainsi que des bourses d'études et de stages. Elle permettait également la réalisation de projets spécifiques, ayant le caractère d'installations-pilotes, par la mise à disposition du Maroc d'installations ou de biens d'équipement pour des infrastructures publiques, sociales ou éducatives. La deuxième phase s'est matérialisée par l'intégration du développement économique dans les relations bilatérales. En 1994, une nouvelle convention de coopération a été signée à Rabat à l'occasion de la 15e session de la Commission mixte. Celle-ci adhère aux principes de partenariat, de coresponsabilité, de respect des droits humains et de démocratie. La dernière convention générale de coopération a été signée à Bruxelles en 2002. □

commerciale d'envergure, conduite par la Princesse Astrid, est programmée en novembre 2018. Elle devrait permettre de renforcer encore les relations commerciales. Aujourd'hui, un nouveau programme de coopération sur 5 ans est en phase de déploiement. Il est basé sur l'échange d'expertise, le renforcement des capacités et le transfert de technologie là où le Maroc le souhaite.

Sur le plan économique, la Belgique est aussi le «Royaume des PME» très actives sur les marchés internationaux. La présence culturelle, académique et scolaire se renforce de plus en plus. Le réseau des écoles belges est aujourd'hui pris d'assaut par les parents malgré des frais de scolarité élevés. □

A.G.